



La première convention lie l'institution Universitaire au Centre National d'Etude et d'Experimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) les deux parties entendent travailler ensemble afin de permettre aux élèves de l'Institut Supérieur d'Agriculture du Bois de l'Eau et de l'Environnement d'être plus complets dans leur formation à travers la maîtrise des machines agricoles et autres techniques.

Le personnel du CENEEMA qui souhaite étendre son cursus académique dans Agro-Sylvo-Pastorale, peut le faire à L'ISABEE car l'école offre des formations allant jusqu'au Doctorat/PhD en Sciences agronomiques et ingénierie biologique.

L'Université a également signé d'autres conventions avec plusieurs structures à savoir: la Chambre d'Agriculture, des Pêches de l'élevage et des Forêts (CAPEF).

L'Agence National d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR).

La Coopérative AFAN SCOOPS.

et 11 Communes de la Région de l'Est.

Par ces actes, le Recteur de L'Université de Bertoua le Pr Remy Magloire ETOUA exécute les missions prescrites aux Universités d'Etat par le président de la République son Excellence Paul BIYA et constamment relayées par le Ministre D'Etat Ministre de l'enseignement supérieur Le Pr Jacques FAME NDONGO.

Ces missions s'adossent sur trois valeurs essentielles :

-la Recherche

-l'Enseignement

-Et l'Appui au Développement. La signature de ces conventions de partenariat est également une application des dispositions de la nouvelle loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun.

SIC/UBe





